

ISO

ISO 37001 : Management Anti-Corruption - Lead Implementer

5 jours (35h00) | ISO018 | Num form : form-212 | Perfectionnement / Avancé

INFORMATIQUE / MÉTHODES, NORMES & RÉFÉRENTIELS / ISO

À l'issue de ce stage vous serez capable de :

A l'issue de cette formation, vous saurez:

- Mettre en contexte la norme ISO 37001 et les autres règlements.
- Comprendre les méthodes, techniques et pratiques pour mettre en place un Système de Management Anti-Corruption.
- Comprendre la norme ISO 37001 et l'appliquer au sein d'un organisme.
- Planifier, mettre en oeuvre, gérer, surveiller et tenir à jour le SMAC.
- Conseiller un organisme sur les meilleures pratiques de lutte contre la corruption.

Contenu de formation proposé par [PECB](#)

Niveau requis :

Une connaissance générale du management anti-corruption ou une connaissance de base de la norme ISO 37001 est préférable pour le suivi de cette formation.

Public concerné :

- Responsables de la conformité
- Responsables juridiques
- Responsables des risques
- Responsables de Développement durable et Ethique

- Contrôle interne
- Plus généralement, toute personne qui souhaite comprendre ou mettre en œuvre un Système de Management Anti-corruption (SMAC)

Programme :

Jour 1 : Introduction au Système de Management Anti-Corruption et à la norme ISO 37001

Cette première journée est consacrée à la compréhension de la norme ISO 37001 et les éléments d'initialisation d'un SMAC.

- Présentation générale de la formation
- La norme ISO 37001
- Le Système de Management Anti-Corruption
- Les principes fondamentaux du SMAC
- Initialiser la mise en œuvre d'un SMAC
- Définir les objectifs d'anti-corruption de l'organisme?

Jour 2 : Planifier la mise en œuvre du SMAC

Cette deuxième journée présente les étapes préalables à la mise en œuvre du Système de Management Anti-Corruption.

- Analyser le système de management existant
- Diriger et faire approuver un projet de SMAC
- Définir le périmètre du SMAC
- Comprendre et définir la politique anti-corruption
- Evaluer les risques
- Etablir la conformité anti-corruption

Jour 3 : Mettre en œuvre le SMAC

Cette troisième journée explique comment mettre en œuvre le Système de Management Anti-Corruption.

- La structure de l'organisation et le management anti-corruption
- Gérer la documentation
- Gérer les activités opérationnelles
- Former et sensibiliser
- Communiquer
- Les procédures opérationnelles

Jour 4 : Surveillance, mesure, amélioration continue et préparation de l'audit de certification du SMAC

Cette journée présente les différentes activités liées à la surveillance et l'évaluation du SMAC, les procédures pour mettre en place une amélioration continue du management et le suivi du système.

- Surveiller, mesurer, analyser et évaluer le système

- L'audit interne
- Revue de direction
- Traiter les non-conformités
- L'amélioration continue
- Préparer l'audit de certification
- Compétences et évaluation des *implementers*

Jour 5 : Examen

Contenu de formation proposé par [PECB](#)